

FORMATION COMPLEMENTAIRE ALM M.A.C Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS) - Intervenant de l'Aide et du Soins à Domicile (ASD)-

La nouvelle approche ALM consiste à :

L'analyse systématique de chaque situation d'accompagnement
L'évaluation et la prise en compte de l'environnement, des capacités, de la personne aidée à prendre part à son déplacement :
L'assistance au cas par cas en tenant compte des capacités de la personne aidée, qui peut combiner :

- La guidance (verbale et non verbale),
- L'assistance humaine sans portage délétère,
- La mise en œuvre d'une aide technique compensant uniquement les capacités abolies

PUBLIC CONCERNÉ

Intervenant du secteur de l'aide et du soins à domicile

PRE REQUIS

Aucun

THÉMATIQUES DE LA FORMATION

- + Tendre à l'amélioration de ses différentes situations de travail identifiées
- + Améliorer la qualité de prise en charge des personnes aidées
- + Développer un comportement adapté en cas d'accident sur son lieu de travail

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- + DECOUVERTE (Etude de cas, brainstorming, questionnement...)
- + APPRENTISSAGE (exposés, démonstration pratique, travaux de groupe, travail individuel, échanges de pratique, jeux de rôle, ateliers de mises en pratique)
- + APPLICATIVE (Analyse de situation de travail, recherche de pistes d'améliorations concrètes, simulations)

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- + Vidéos et documentations INRS
- + **Matériel mis à disposition par la structure**
Lit médicalisé, fauteuil roulant, lève personne électrique roulant et suspendu
Verticalisateur, disque de pivotement, drap de glisse, fauteuil roulant, déambulateur
- + Plan d'intervention SST/ Plan d'Actions Prévention
- + Matériel de simulation dont mannequins, défibrillateurs

Les participants se verront remettre également des supports reprenant l'ensemble de la formation.

REFERENCE ET DOCUMENTS D'APPUI

- + Documentations, vidéos INRS
- + Document de référence APS ASD
- + Ressources Code du travail, sécurité sociale, pénal, CARSAT...

INTERVENANT

Formateur professionnel à jour de formation continue, certifié par l'INRS pour la formation d'Acteur Prévention Secours de l'Aide et du Soins à Domicile

DURÉE

3 jours consécutifs - 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Formation **en INTRA** : groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

ÉVALUATION & VALIDATION

Un nouveau certificat sera délivré au participant ayant assisté à l'ensemble de la formation et ayant fait l'objet d'une évaluation favorable. Le certificat est valable 24 mois, une séance de maintien et d'actualisation des compétences (M.A.C) est obligatoire, à raison **2 jours** tous les 2 ans.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- + D'être acteur de la prévention des risques liés à son métier
- + Mettre en place des méthodes sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée
- + D'adopter un comportement adapté en cas d'accident

Renseignements et inscriptions

crfp.aura@croix-rouge.fr

 04 77 59 39 72


croix-rouge française

FORMATION COMPLEMENTAIRE ALM M.A.C Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS) - Intervenant de l'Aide et du Soin à Domicile (ASD)-



PROGRAMME DE FORMATION : 21 HEURES

Compte tenu du contexte épidémique, des adaptations pédagogiques pourront être mises en œuvre afin de limiter le contact entre les personnes : Port de masque, gants, blouses, utilisation de gel hydro alcoolique ...

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- + Actions mises en place par l'intervenant à domicile
- + Echanges de pratiques

DOMAINE DE COMPÉTENCE : PREVENTION

Rappel sur les attendus de l'intervenant à domicile

- + Etre acteur de la prévention des risques liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure
- + Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la sante et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

ACTUALISATION DE LA FORMATION

- + Mise à jour des nouvelles recommandations

NOUVEAU !

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM)

PARTIE 1 :

IDENTIFIER LES ENJEUX D'UN ACCOMPAGNEMENT

- + Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
- + Identifier les enjeux pour l'accompagnant
- + Identifier les enjeux pour l'établissement
- + Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels

SEQUENCER LES DEPLACEMENTS NATURELS PERMETTANT DE SE MOUVOIR

- + Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
- + Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

ANALYSER LA SITUATION D'UN ACCOMPAGNEMENT

- + S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
- + Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
- + Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
- + Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

CARACTERISER LES AIDES TECHNIQUES AU REGARD DES SITUATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

- + Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
- + Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées

METTRE EN ŒUVRE UN ACCOMPAGNEMENT A PARTIR DE SON ANALYSE EN PRENANT SOIN DE LA PERSONNE AIDEE ET DE SOI

- + Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
- + Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
- + Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

FORMATION COMPLEMENTAIRE ALM M.A.C Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS) - Intervenant de l'Aide et du Soin à Domicile (ASD)-



DOMAINE DE COMPÉTENCE : SECOURS

Rappel sur l'action attendue de l'intervenant à domicile face à une situation d'accident

- + Réaliser une protection adaptée
- + Examiner la(les) victimes avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie
- + Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime,
- + Révision des gestes

MODALITES EPREUVES CERTIFICATIVES

Déroulement de l'épreuve certificative 1 portant sur les domaines de compétences ALM

Le candidat devra être capable de :

- + **Epreuve 1 :** Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.

Déroulement de l'épreuve certificative 2 portant sur les domaines de compétences Secours

Le candidat devra être capable de :

- + **Epreuve 2 :** L'évaluation correspond à celle du DC1 « intervenir face à une situation d'accident du travail » de la formation de MAC Sauveteur Secouriste du Travail

CLOTURE DE LA FORMATION :

- + Un tour de table est réalisé à la fin de formation, pour laisser les apprenants s'exprimer sur leur ressenti.
- + Un questionnaire de satisfaction est également remis à chaque participant en fin de formation.
- + En fin de formation, une attestation de suivi de formation individuelle est remise aux participants, elle synthétise l'intitulé de la formation, les objectifs, les dates...